

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 29031**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible

Chef de projet multimédia

Nouvel intitulé : Chef de projet digital

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION

QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION

Institut Léonard de Vinci (I.L.V.) - Institut de l'internet et du multimédia (IIM)

Directeur

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

320p Organisation et gestion : Organisation et gestion des campagnes de relations publiques et de communication

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Chef d'orchestre dans la réalisation d'un projet multimédia, le chef de projet multimédia coordonne les aspects opérationnels entre les différents professionnels de l'équipe en charge, les clients et les prestataires externes.

Rattaché à un directeur de clientèle, un directeur commercial ou un responsable de département, le chef de projet multimédia est garant du bon déroulement de la vie du projet, depuis l'expression du besoin énoncé par son client jusqu'à la livraison du produit fini.

Grâce à ses compétences en gestion de projet, mais aussi en technique, graphisme, communication et nouvelles technologies, le chef de projet multimédia exerce ses fonctions dans le cadre de projets très différents, selon les expertises de la structure dans laquelle il travaille.

Il peut être amené à suivre des projets aussi variés que la réalisation de sites internet, des projets de communication « off-line » (affiches, plaquettes, DVD...), des applications pour téléphones mobiles, ou encore des jeux vidéo ou des productions audiovisuelles utilisant la 3D...

Souvent en charge de plusieurs projets à la fois, le chef de projet multimédia possède un bon esprit de synthèse, est réactif et sait s'adapter aux différentes personnalités et situations auxquelles il est confronté au quotidien.

Les candidats sont évalués sur les compétences suivantes :

Elaborer le cahier des charges du projet en précisant les objectifs à atteindre, les moyens à mobiliser, et les contraintes à respecter en termes de qualité, de coût et de délai.

Organiser les dimensions méthodologiques et opérationnelles du projet en précisant les modalités de suivi, de contrôle et de validation de chacune des étapes.

Gérer les relations avec le client afin de le tenir informé des avancées réalisées, de lui faire valider les productions intermédiaires, et de prendre en compte ses nouvelles demandes, tout en veillant à rester dans le cadre du cahier des charges négocié.

Mobiliser les équipes internes et externes adéquates, en les accompagnant depuis la conception jusqu'à la livraison finale des réalisations, en s'assurant du respect des consignes, des délais et du niveau de qualité exigé, et en gérant les différents problèmes humains ou matériels qui peuvent se poser.

Exercer une fonction de veille sur son secteur, en mettant en œuvre les moyens nécessaires afin de repérer les évolutions qui se font jour, tant au niveau des technologies que des supports de communication.

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le chef de projet multimédia peut exercer ses fonctions en France ou à l'étranger auprès d'entreprises annonceurs ou d'entreprises prestataires :

- Agences web.
- Agences d'événementiel.
- Agences d'identité visuelle.
- Agences de marketing direct.
- Agences de développement mobile.
- Chaînes de télévision & groupes média, les radios, les groupes de presse.
- Maisons d'édition.
- Sociétés de productions audiovisuelles (cinéma, vidéo, animation).
- Agences de communication grand public (agences de publicité).

Chef de projet multimédia

Chargé de projet

Responsable Internet

Chef de projet Internet

Chef de projet DVD

Chef de projet digital

Responsable de production

Chef de projet Web

Chargé de communication Internet

Chef de projet technique
 Chef de produit
 Chef de projet Webmarketing
 etc...

Codes des fiches ROME les plus proches :

- E1103 : Communication
- E1401 : Développement et promotion publicitaire
- E1104 : Conception de contenus multimédias
- E1205 : Réalisation de contenus multimédias

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

L'évaluation des compétences et capacités du Chef de Projet Multimédia s'appuie sur des situations professionnelles réalisées par le candidat.

Ces situations peuvent concerner :

- Le cahier des charges d'un projet.
- Un planning de production, intégrant les grandes étapes, les experts à mobiliser et les délais d'exécution.
- La rédaction d'un « brief », à destination des équipes créatives et/ou techniques.
- Les documents de suivi de projet.
- Des présentations de l'état d'avancement des réalisations.
- Une proposition de résolution d'un problème rencontré.
- La méthodologie employée pour le suivi opérationnel et qualitatif.
- Une étude de marché.
- Une synthèse regroupant les dernières évolutions technologiques et/ou les courants artistiques.

Pour obtenir le titre, les postulants doivent valider quatre blocs de compétences décrits ci dessous :

- Les blocs n° 1, 2 et 3 sont obligatoires.
- Le quatrième bloc est à choisir parmi 6 blocs optionnels numérotés de 4 à 9.

Chaque bloc validé fait l'objet d'un certificat délivré au postulant.

Bloc de compétence :

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|---|
| Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 29031 - Manager un projet multimédia | <p>Descriptif : Ensemble de compétences en gestion de projet appliquées à la conception et à la réalisation d'un projet multimédia.</p> <p>Modalité d'évaluation : Réalisation de dossier de conduite de projets, soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |
| Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 29031 - Piloter la partie créative d'un projet multimédia | <p>Descriptif : Ensemble de compétences artistiques et créatives utilisables en conception et réalisation d'un projet multimédia.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par la mise en situation sur des projets réels.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans)</p> |
| Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 29031 - Utiliser les technologies de projet multimédia | <p>Descriptif : Ensemble de compétences techniques utilisables en conception et réalisation d'un projet multimédia.</p> <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par la mise en situation sur des projets réels.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, obligatoire pour l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|---|---|
| <p>Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 29031 - (Option A) : Réaliser des projets web et mobile</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et langages de programmation pour la réalisation de sites web et mobile. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |
| <p>Bloc de compétence n°5 de la fiche n° 29031 - Bloc 4 (Option B) : Réaliser des projets en communication visuelle</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et langages de programmation pour la réalisation d'images fixes et animées. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |
| <p>Bloc de compétence n°6 de la fiche n° 29031 - Bloc 4 (Option C) : Réaliser des projets en communication digitale</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et outils numériques pour le développement de projets de communication digitale. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |
| <p>Bloc de compétence n°7 de la fiche n° 29031 - Bloc 4 (Option D) : Réaliser des projets en design interactif</p> | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et langages de programmation pour la réalisation de projets de design d'interface et d'objets connectés. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |

| INTITULÉ | DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION |
|--|---|
| Bloc de compétence n°8 de la fiche n° 29031 - Bloc 4 (Option E) : Réaliser des jeux vidéo | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et langages de programmation pour la réalisation d'un jeu vidéo. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |
| Bloc de compétence n°9 de la fiche n° 29031 - Bloc 4 (Option F) : Réaliser des films d'animation | <p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Utiliser les principaux logiciels et langages de programmation pour la modélisation et l'animation d'images numériques. • Mettre en œuvre une méthodologie de gestion de projet digital. • Finaliser en accord avec le cahier des charges. <p>Modalité d'évaluation : Evaluation par travaux pratiques et projets, réalisation de dossiers et soutenance.</p> <p>Bloc de compétences capitalisable, choisi à titre d'option parmi plusieurs possibilités, en vue de l'obtention du titre (validité du bloc : 5 ans).</p> |

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

| CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION | QUINON | COMPOSITION DES JURYS |
|--|--------|--|
| Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant | X | <p>Le président du jury de délivrance de la certification est une personnalité du monde professionnel dont l'activité est liée à l'Internet, multimédia ou la communication numérique. Il s'agit d'un dirigeant d'entreprise réputé du secteur ou bien un acteur du domaine dont l'expérience et la réputation ne peuvent être mises en doute.</p> <p>Le président du jury est proposé par la direction de l'IIM. Sa nomination est soumise à l'approbation du comité de pilotage de l'IIM.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leur expérience dans le secteur Internet et multimédia et de la communication numérique. Les professionnels extérieurs exercent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs. Leur nomination définitive est approuvée par le président du jury une fois celui-ci nommé.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66 % des membres du jury sont extérieurs à l'IIM. Parmi les membres extérieurs, il y a parité entre les représentants employeurs et salariés, soit 50% de chacune des catégories.</p> |

| | | |
|---|---|---|
| En contrat d'apprentissage | X | <p>Le président du jury de délivrance de la certification est une personnalité du monde professionnel dont l'activité est liée à l'Internet, multimédia ou la communication numérique. Il s'agit d'un dirigeant d'entreprise réputé du secteur ou bien un acteur du domaine dont l'expérience et la réputation ne peuvent être mises en doute.</p> <p>Le président du jury est proposé par la direction de l'IIM. Sa nomination est soumise à l'approbation du comité de pilotage de l'IIM.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leur expérience dans le secteur Internet et multimédia et de la communication numérique. Les professionnels extérieurs exercent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs. Leur nomination définitive est approuvée par le président du jury une fois celui-ci nommé.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66 % des membres du jury sont extérieurs à l'IIM. Parmi les membres extérieurs, il y a parité entre les représentants employeurs et salariés, soit 50% de chacune des catégories.</p> |
| Après un parcours de formation continue | X | <p>Le président du jury de délivrance de la certification est une personnalité du monde professionnel dont l'activité est liée à l'Internet, multimédia ou la communication numérique. Il s'agit d'un dirigeant d'entreprise réputé du secteur ou bien un acteur du domaine dont l'expérience et la réputation ne peuvent être mises en doute.</p> <p>Le président du jury est proposé par la direction de l'IIM. Sa nomination est soumise à l'approbation du comité de pilotage de l'IIM.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leur expérience dans le secteur Internet et multimédia et de la communication numérique. Les professionnels extérieurs exercent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs. Leur nomination définitive est approuvée par le président du jury une fois celui-ci nommé.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66 % des membres du jury sont extérieurs à l'IIM. Parmi les membres extérieurs, il y a parité entre les représentants employeurs et salariés, soit 50% de chacune des catégories.</p> |

| | | |
|---|---|---|
| En contrat de professionnalisation | X | <p>Le président du jury de délivrance de la certification est une personnalité du monde professionnel dont l'activité est liée à l'Internet, multimédia ou la communication numérique. Il s'agit d'un dirigeant d'entreprise réputé du secteur ou bien un acteur du domaine dont l'expérience et la réputation ne peuvent être mises en doute.</p> <p>Le président du jury est proposé par la direction de l'IIM. Sa nomination est soumise à l'approbation du comité de pilotage de l'IIM.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leur expérience dans le secteur Internet et multimédia et de la communication numérique. Les professionnels extérieurs exercent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs. Leur nomination définitive est approuvée par le président du jury une fois celui-ci nommé.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66 % des membres du jury sont extérieurs à l'IIM. Parmi les membres extérieurs, il y a parité entre les représentants employeurs et salariés, soit 50% de chacune des catégories.</p> |
| Par candidature individuelle | X | |
| Par expérience dispositif VAE prévu en 2010 | X | <p>Le président du jury de délivrance de la certification est une personnalité du monde professionnel dont l'activité est liée à l'Internet, multimédia ou la communication numérique. Il s'agit d'un dirigeant d'entreprise réputé du secteur ou bien un acteur du domaine dont l'expérience et la réputation ne peuvent être mises en doute.</p> <p>Le président du jury est proposé par la direction de l'IIM. Sa nomination est soumise à l'approbation du comité de pilotage de l'IIM.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury Les membres du jury sont proposés par la direction de l'IIM en fonction de leur expérience dans le secteur Internet et multimédia et de la communication numérique. Les professionnels extérieurs exercent en tant que cadres supérieurs salariés ou bien employeurs. Leur nomination définitive est approuvée par le président du jury une fois celui-ci nommé.</p> <p>Nombre de personnes composant le jury : 6 personnes</p> <p>Pourcentage de membres extérieurs à l'autorité délivrant la certification : 66 % des membres du jury sont extérieurs à l'IIM. Parmi les membres extérieurs, il y a parité entre les représentants employeurs et salariés, soit 50% de chacune des catégories.</p> |

| | OUI | NON |
|----------------------------------|-----|-----|
| Accessible en Nouvelle Calédonie | | X |

Base légale**Référence du décret général :****Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :**

Arrêté du 03 octobre 2007 publié au Journal Officiel du 13 octobre 2007 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, avec effet au 13 octobre 2007, jusqu'au 13 octobre 2012.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :**Références autres :**

Arrêté du 07 juillet 2017 publié au Journal Officiel le 19 juillet 2017 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur.

Arrêté du 22 janvier 2013 publié au Journal Officiel du 5 mars 2013 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé "Chef de projet multimédia" avec effet au 13 octobre 2012, jusqu'au 5 mars 2018.

Pour plus d'informations**Statistiques :****Autres sources d'information :**

Site internet: www.iim.fr et www.devinci.fr

<http://www.iim.fr>

Lieu(x) de certification :

Institut Léonard de Vinci (I.L.V.) - Institut de l'internet et du multimédia (IIM) : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [La Défense]

Institut de l'Internet et du Multimédia (IIM)

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci

92916 La Défense cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Institut de l'Internet et du Multimédia (IIM)

Pôle Universitaire Léonard de Vinci

12, avenue Léonard de Vinci

92916 La Défense cedex

Digital Campus

Bordeaux - 83/87 avenue Bon Air - 33700 MERIGNAC

Aix-en-Provence - 95, chemin Roger Martin - 13090 AIX-EN-PROVENCE

Rennes - 5/7 boulevard René Laennec - 35000 RENNES

Toulouse - 30, rue des Tours 31676 LABEGE Cedex

IESA Multimédia

6, rue Froment

75011 PARIS

HETIC

27 bis, rue du Progrès

93100 MONTREUIL

CIFAP, Web Master et Communication Digital

27 bis, rue du Progrès

93100 MONTREUIL

ISME

6, rue dyu moulin de la Halvêque

44300 NANTES

Visiplus academy

1300 route des Crêtes

06560 SOPHIA ANTIPOLIS

Historique de la certification :

Certification précédente : [Chef de projet multimédia](#)

Certification suivante : [Chef de projet digital](#)